

SCEA DOMAINE DES GRANDS ORMES

M. Christophe GALLON

A l'attention des commissaires enquêteurs

Brinay, le 6 janvier 2022

Madame, Monsieur,

Je soussigné Monsieur Christophe Gallon, agriculteur, gérant de la SCEA Domaine des Grands Ormes, au lieu-dit Les Grands Ormes à BRINAY (18120), sollicite par la présente mes doléances.

A ce jour, je comprends bien qu'il y a une année de référence qui est peut-être 2021 : Y-a-t-il une ou plusieurs années de référence pour faire diminuer les quotas à prélever ? Ou s'agit-il plus d'un phénomène environnemental ? Mais sans eau que devrait-on cultiver ? A ce jour, je ne connais aucune plante qui n'est pas besoin d'EAU.

Il est mentionné que les volumes futurs seront plus faibles que ceux autorisés historiquement. Je ne comprends pas pourquoi on ne prend pas en compte la pluviométrie pour mémoire 2021 qui a été relativement pluvieuse. Quand il pleut, il ne s'agit pas d'irriguer plus que la terre ne peut absorber. Est-ce que les volumes autorisés non utilisés ont une incidence avec la baisse de nos futurs volumes ? Si tel était le cas, ne pas oublier de prendre la pluviométrie (2021) et les interdictions des années précédentes.

Personnellement, je suis POUR les projets de retenues collinaires mais pour cela il y a des conditions à mettre en œuvre tel que :

- Choix d'implantation du projet, sa viabilité (demande d'audit)
- Le financement (projets subventionnables)
- Si le projet se concrétise, intégrer tous les exploitants qui souhaitent adhérer

Il y a quelques années déjà, mon quota a subi une importante diminution. Avec une baisse des futurs quotas : Ne pensez-vous pas mettre en péril mon exploitation ? Actuellement, j'irrigue sur la commune de Brinay, les terres sont essentiellement sableuses donc séchantes.

En espérant que mes doléances soient prises en considération.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Christophe GALLON

Le gérant

